

Au moyen âge, une famille chevaleresque l'habita. On sait l'orgueil de cette race des montagnes qui avait pris le nom de son château et portait dans ses armes cette devise : *Je suis Groslée*. Cette fierté avait donné naissance à un proverbe devenu célèbre. Entre Lyon, Grenoble et Chambéry, quand on voyait un orgueilleux, on disait : « Il se croit de la maison de Grolée ! » Presque indépendants, grâce à leur forteresse imprenable, les sires de Grolée, pendant des siècles, combattirent alternativement et suivant leur intérêt, sous les bannières si souvent ennemies et toujours rivales de la Savoie et du Dauphiné. A la bataille de Varey, le 7 août 1327, le Dauphin Guigue, en attaquant le comte Edouard de Savoie, avait à ses côtés, avec l'élite des chevaliers du Dauphiné, son célèbre conseiller, son favori, Guy de Grolée, dont les historiens vantent l'intelligence et la valeur.

Par contre, un autre membre de cette maison, Jacques de Grolée, fut nommé, par lettres patentes du 15 septembre 1503, chambellan de Philibert, duc de Savoie et, par d'autres lettres de Charles, son successeur, datées de Thonon, du 31 août 1512, bailli du Bugey. C'était presque sur le pied de l'égalité qu'ils traitaient ainsi avec le Dauphiné et la Savoie.

Si on refuse créance à la *Description manuscrite du Bugey*, par le père Genan, qui fait descendre les Grolée des Gracchus, de Rome, on ne peut leur nier une très haute antiquité. « Dans les archives de l'Abbaïe d'Esnay, de Lyon, il se trouve, dit Guichenon, cité par M. Révérend du Mesnil, dans son *Armorial de l'Ain*, Mss. vol. XXII, n° 5, qu'Humbert de Viviers, abbé d'Esnay, avoit une sœur, nommée Albine, laquelle étoit femme de Comin, seigneur de Groslée, en l'an 786. Ce Comin, seigneur de Groslée, tenoit et possédoit plusieurs grands biens, possessions, places, rentes